

## Intervention de Jean-Marc CLERY - FSU

Une fois n'est pas coutume, l'intervention de la FSU ne se concentrera pas sur les Missions 1 et 2 (anciennement Mission 3) et les programmes consacrés aux lycées, aux lycéens et aux étudiants, mais plutôt sur la Mission 4 et la cohésion territoriale. Pour la Mission 1 on s'en tiendra à remarquer que la nouvelle NSP a le mérite de faire mieux apparaître qu'auparavant son importance : pesant pour un quart du budget régional, dont une grande partie en investissement, les lycées constituent clairement un point fort de l'intervention régionale, en direction des jeunes bien sûr, mais aussi pour l'économie de nos territoires (le SDI actuel pèse pour plus d'1Md€ dont 70 % des travaux vont aux entreprises bretonnes).

En matière de cohésion des territoires, l'introduction de la *Mission 4* souligne que 2023 sera une année importante pour la politique régionale avec la conclusion des *Pactes de cohérence régionale et territoriale* qui devraient poursuivre le travail lancé par la *Breizh COP*, en partie concrétisé dans l'actuel SRADDET. En 2023 entreront également en vigueur un nouveau *CPRDFOP* et le *Schema 2023-2028 des formations du secteur sanitaire et sociale*. Ces nouveaux cadres structurants pour le développement des formations et de l'emploi en Bretagne qui viendront s'articuler via la *SRTES* aux priorités régionales en matière de développement, devront donc aussi répondre à l'objectif d'égalité entre les territoires.

Ainsi l'introduction de la Mission 4 souligne-telle à juste titre que l'ensemble des politiques de développement régional ont vocation à s'inscrire dans une logique de solidarité territoriale et de péréquation des moyens et des investissements en s'appuyant pour cela sur les données territoriales objectivées dans la *Carte des capacités* présentée au printemps 2021.

A ce propos la FSU s'étonne que cet important document de planification régionale auquel se réfèrent aujourd'hui le présent Budget et le bordereau consacré à la *politique régionale du tourisme* ait été remis dans le dossier de préparation de cette session mais sans que les commissions aient pu disposer d'un temps pour en discuter. Cela n'aurait pourtant pas été inutile car ce document a de quoi nourrir la réflexion mais aussi le débat. Car si elle apporte le point d'appui nécessaire pour concevoir la mise en œuvre d'un objectif de solidarité et de coopération entre nos territoires, cette *Carte des capacités* ne peut pas définir les réponses politiques à apporter. Le débat est donc loin d'être clos.

S'agissant des indicateurs, la FSU soulignera encore, comme elle a déjà eu plusieurs fois l'occasion de le faire, que l'évaluation des capacités d'un territoire devrait aussi prendre en compte le niveau d'équipement en infrastructures et services sans oublier le niveau d'accès aux Services publics selon les territoires. Or singulièrement, lorsque l'introduction de la Mission 4 évoque cette question de l'accès et de la proximité pour bien vivre à l'échelle d'un bassin de vie (page 106/419), elle ne mentionne que des « *services essentiels* » sans jamais parler des Services publics – et si elle parle de « *soins* », de « *sports* » ou encore de « *culture* », elle ne dit jamais les mots « école » « Poste » ou « hôpital ».

La question de la présence de Services publics accessibles à toutes et à tous sur nos territoires n'est pourtant pas hors sujet y compris lorsqu'on parle de développement économique ou d'emploi. Ainsi dans les GT préparatoires à la *SRTES* auxquels plusieurs d'entre nous ont participé, l'accès aux transports publics, la présence d'une école ou d'un collège, celle d'un bureau de Poste ou d'un hôpital, ont été très souvent pointés - avec la question du logement particulièrement aiguë actuellement - comme autant de facteurs décisifs pour l'attractivité des emplois sur un territoire.

Tout cela ne nous éloigne donc pas vraiment de la question - capitale pour la FSU - de la présence des lycées publics dans nos territoires et de la place de la formation initiale sous statut scolaire dans l'appareil de formation à l'échelle de la région. La rédaction du futur *CPRDFOP* sera pour nous un premier test pour vérifier l'engagement réel de la Région pour la *Voie pro* des lycées contre le modèle du *tout apprentissage* imposé aujourd'hui par le gouvernement à coup de subventions pour les entreprises et d'injonctions pour les LP. Ce sera aussi l'occasion de voir si la Région veut réellement construire une programmation pluriannuelle de la *Carte des formations professionnelles*.

Au delà, la FSU attend aussi de la Région qu'elle travaille sur l'évolution des lycées publics à plus long terme dans la perspective des prochaines évolutions démographiques - et notamment, là où la dynamique démographique sera plus faible, qu'elle fasse preuve de volontarisme pour soutenir un appareil de formation dont la présence est toujours un élément structurant pour le territoire. Là aussi l'enjeu c'est l'action différenciée afin d'assurer durablement des chances égales d'accès à l'éducation et à la formation pour tous.

La déclaration de la FSU aurait dû s'arrêter sur ce point mais la modification *in extremis* du Programme 101 « *Projets éducatifs et initiatives des jeunes* » nous conduit à ajouter deux commentaires. *Primo*, la FSU approuve tout à fait les réserves émises par le CESER s'agissant de l'abandon programmé dès cette année de l'aide à l'acquisition des ressources pédagogiques pour les lycéen.nes. De l'aveu même de la Région (Cf. Programme 106) « *les projets numériques éducatifs ne sont pas encore aboutis* ». La décision de passer au tout numérique sur la base d'une expérimentation dont nous ne savons rien et réalisée dans seulement 8 lycées s'apparente donc à un forçage des équipes pédagogiques alors que la Région avait assuré vouloir partir de leurs pratiques. La FSU désapprouve.

*Deuxièmement*, la FSU s'étonne comme le CESER de la façon dont est reformulée la disposition concernant l'aide régionale au volet 3 du dispositif *Karta* « *ouverture des jeunes au monde* ». Jusqu'à présent, sans exclusive d'autres projets, certaines Régions d'Europe - Pays de Galles, Grande Pologne – étaient privilégiées en tant que « *partenaires de la Région* ». A notre connaissance il n'avait jamais été fait état de « *régions s'identifiant avec les cultures celtiques* » (*sic*). Depuis quelque temps, dans les documents de la Région, des termes à dimension identitaire viennent se mêler à l'affirmation du fait régional, cela sans contextualisation ni appareillage critique. La FSU s'en inquiète et elle n'entend pas cautionner la démarche de ceux qui jouent ainsi avec les concepts et avec l'histoire... Mais afin qu'il n'y ait pas de malentendu, la FSU tient aussi à rappeler qu'elle défend la diversité des cultures constitutives de l'identité nationale et la diversité linguistique. Conformément à ses mandats, la FSU est engagée pour la reconnaissance des langues régionales en métropole et outre-mer au sein de l'école publique ; en Bretagne en particulier, la FSU s'est mobilisée il y a plus de 20 ans pour l'intégration des écoles *Diwan* au sein de l'Éducation nationale et récemment encore pour la possibilité d'un enseignement bilingue au-delà de la parité horaire dans les écoles publiques.

Quoi qu'il en soit la FSU recommande au CESER de ne pas éviter le débat sur l'histoire et la nature du fait régional en Bretagne et au contraire de contribuer à l'instruire avec rigueur selon les méthodes qui sont les siennes comme il a toujours su le faire.